



Catégorie

A

INGÉNIEUR OU INGÉNIEURE EN CHEF TERRITORIAL

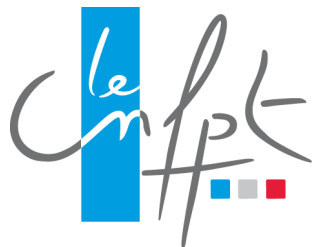
CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

Bilan

SESSION 2020



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



BILAN DU CONCOURS D'INGENIEUR EN CHEF TERRITORIAL SESSION 2020

SOMMAIRE

BILAN

	OBSERVATIONS GÉNÉRALES	3
I.	COMPOSITION DU JURY	4
II.	CORRECTEURS ET CORRECTRICES	5
III.	EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES	7
IV.	RAPPORT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU JURY	8
V.	SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES.....	12
VI.	EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT - ÉPREUVES ORALES	16
VII.	COMMENTAIRES - ÉPREUVES ORALES.....	20

DONNÉES STATISTIQUES

I.	POSTES OUVERTS AUX CONCOURS	21
II.	REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS	21
III.	PROFIL DES CANDIDATS	22
IV.	NOTES AUX EPREUVES	28

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours d'ingénieur en chef territorial session 2020 a été ouvert par arrêté du président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 25 février 2020.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

 **Concours externe** = 27 postes
 **Concours interne** = 18 postes

La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du lundi 4 mai au vendredi 29 mai 2020 avec une date limite de dépôt des dossiers fixée au vendredi 5 juin 2020.

Compte tenu de la situation sanitaire liée à la COVID-19 et au confinement, afin de faciliter le dépôt des candidatures pendant le confinement du printemps 2020, les candidats ont eu la possibilité de transmettre leur dossier par voie électronique en plus de la voie postale classique ; une adresse électronique dédiée ayant été créée uniquement pour l'occasion.

Les épreuves écrites se sont déroulées du 8 au 10 septembre 2020, dans l'un des centres d'écrits au choix des candidats (Paris, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Lyon, Fort-de-France et Saint-Denis-de-la-Réunion). Exceptionnellement, au vu de la difficulté des déplacements liée au contexte sanitaire, il a été décidé d'ouvrir deux centres supplémentaires à Cayenne et Mamoudzou.

En plus de la mise à disposition de gel hydroalcoolique et de la distanciation lors des épreuves ; le port du masque a été rendu obligatoire pour toute la durée de celles-ci par arrêté publié au Journal officiel le 27 août 2020. Les candidats admis à concourir ont été au préalable prévenus de cette mesure exceptionnelle afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 23 octobre 2020.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

 Concours externe : du 24 au 26 novembre 2020
 Concours interne : du 26 au 27 novembre et du 1er au 3 décembre 2020

La réunion d'admission s'est tenue le 15 décembre 2020.

Après avoir été informés des modalités de la scolarité à l'INET, les lauréats du concours sont entrés en scolarité en avril 2021.

I. COMPOSITION DU JURY

Présidente	Ketty COVEMAERKER Directrice générale des services Ville de Quimper (29)
Suppléant	Ludovic FAGAUT Vice-président Conseil départemental du Doubs (25)
Elus locaux	Jean-François LOVISOLO Conseiller départemental Conseil départemental du Vaucluse (84)
	Sophie GRANATO BRICOUT Vice-présidente Conseil régional des Hauts de France (59)
	Ludovic FAGAUT Vice-président Conseil départemental du Doubs (25)
Fonctionnaires territoriaux	Ketty COVEMAERKER Directrice générale des services Ville de Quimper (29)
	Cécile LAURENT Administratrice territoriale Chartres Métropole (28)
	Sylvain MARTIN Ingénieur en chef SDIS du Loiret (45)
Personnalités qualifiées	Sabine FRANCOIS Directrice Région Grand Est (57)
	Rémy LE SAOUT Maître de conférences en sociologie Université de Nantes (44)
	Anne-Marie DRILLAUD FAVARD Psychologue - Expert près la Cour d'Appel de Toulouse (31)

II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Les sujets étaient communs aux deux voies d'accès externe et interne

1) Note de synthèse et de propositions visant à faire l'analyse d'un dossier remis au candidat portant sur un sujet technique à choisir parmi cinq options, au moment de son inscription

Ingénierie environnementale

Monsieur Jean PIALOUX

Ingénieur en chef territorial – Centre national de la fonction publique territoriale (en retraite)

Monsieur Olivier MASSAT

Ingénieur en chef territorial – Tours Métropole Val de Loire

Constructions publiques, gestion immobilière, énergie

Monsieur Emmanuel CHARIL

Administrateur territorial – Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire

Monsieur Vincent COGNEE

Ingénieur en chef territorial – Eurométropole de Strasbourg

Aménagement des territoires, déplacements et urbanisme

Monsieur Joseph SALAMON

Ingénieur en chef territorial – Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Madame Elodie MONTAIN

Ingénieure en chef territoriale – Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise

Réseaux techniques urbains et infrastructures routières

Madame Katell TREGO-RUFFIER

Ingénieure en chef territoriale – Métropole Aix Marseille Provence

Monsieur Camel MAHDJOUR

Ingénieur en chef territorial – Conseil départemental du Lot

Systèmes d'information et de communication

Monsieur Djelali HEDJERASSI

Ingénieur en chef territorial – Eurométropole de Strasbourg

Monsieur Régis CEGLARSKI

Ingénieur en chef territorial – Communauté urbaine de Dunkerque

2) Composition portant sur une question de la société contemporaine

Monsieur Patrick BRENNER

Administrateur territorial – Région Ile-de-France

Madame Sophie BRICOUT GRANATO

Vice-présidente – Conseil régional des Hauts de France

Monsieur Vincent DE BRIANT

Premier conseiller – Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France

Monsieur Ludovic FAGAUT

Vice-président – Conseil départemental du Doubs

Madame Sandrine GALLAIS

Formatrice – Caen

3) *Note de synthèse et de propositions ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse d'un dossier portant sur une conduite de projet et soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale*

Monsieur Patrick BRENNER

Administrateur territorial – Région Ile-de-France

Monsieur Hubert DEGOUL

Ingénieur en chef territorial – Communauté d'agglomération Nîmes Métropole

Monsieur Jacques HENRI-ROBERT

Arbitre – Cour européenne d'arbitrage

Madame Cécile LAURENT

Administratrice territoriale – Chartres métropole

Monsieur Alain LE BRIS

Premier conseiller – Chambre régionale des comptes d'Occitanie

Madame Sylvie MAKARENKO

Administratrice territoriale – Bordeaux Métropole

Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE

Administrateur territorial – Eurométropole de Strasbourg

Monsieur Sylvain MARTIN

Ingénieur en chef territorial - SDIS du Loiret

Madame Véronique MATHIAS

Ingénieure en chef territoriale – Communauté d'agglomération Bourges Plus et Ville de Bourges

Monsieur Jean-François PONS

Administrateur territorial – Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud et Ville de Beaune

III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

ANGLAIS	Brigitte BARRY Maître de conférences, enseignant chercheur à l'université de Nanterre La Défense
	Cécile BIRKS-RAISSEIX Maître de conférences, université de Nanterre La Défense
ESPAGNOL	Patricia CHIROT Chargée d'enseignement à l'université de Bourgogne
	Alcira MAUCLAIR-LOPEZ Professeure certifiée à Chambray Les Tours
ITALIEN	Sabina CASSANELLI-MODUGNO Professeure, Institut d'études politiques, Paris
	Norma ROMANELLI Professeure et responsable de formation, Chambre de Commerce italienne pour la France
ARABE MODERNE	Mimoun NOURI Maître de conférences à l'université Paris VIII et Sciences Po Paris (en retraite)
	Claude CAMILLY Enseignant d'arabe à Sciences Po Paris

IV. RAPPORT GENERAL DE LA PRESIDENTE DU JURY

Les épreuves écrites d'admissibilité se sont déroulées du 8 au 10 septembre 2020 sans incident susceptible de remettre en cause l'organisation des épreuves écrites. Il est en de même pour les épreuves orales qui se sont déroulées du 24 au 27 novembre et du 1^{er} et 3 décembre 2020.

Le **jury** était constitué de 8 membres, présents lors de l'ensemble des épreuves, venus d'horizons professionnels, politiques ou géographiques très variés. Cette diversité, d'ailleurs recherchée par le CNFPT malgré la complexité de l'entreprise, est source de richesse des points de vue, d'une meilleure appréciation des personnalités et des prestations des candidats.

Je tiens à remercier les membres du jury pour leur totale implication et leur dévouement tout au long du concours. Leurs avis et leurs choix avisés ont été gages de l'équité et de l'impartialité que nous nous devons d'apporter aux candidats.

Les membres du jury se sont accordés sur **les compétences attendues** des futurs élèves ingénieur en chef admis à l'issue des épreuves orales et notamment :

- les capacités à se situer dans l'environnement territorial, professionnel, sociétal ;
- les capacités managériales ;
- les aptitudes personnelles : capacité d'analyse, pédagogie, mise en perspective, créativité... ;
- les motivations et le sens du projet professionnel au service du public ;
- le savoir-être.

Sur la base de ces attendus, les membres du jury ont questionné les candidats afin de pouvoir apprécier leur savoir-faire et leur savoir-être, leurs connaissances et leurs motivations ainsi que leur capacité à évoluer dans un contexte territorial de plus en plus exigeant et à occuper un poste de A+.

Les membres du jury avaient décidé d'aborder les questions posées de manière bienveillante, l'objectif poursuivi n'étant pas de déstabiliser les candidats. Les délibérés ont été riches, construits et unanimes pour rendre un avis.

Le nombre de postes ouverts étaient de 45 (27 externes et 18 internes), **identique** à celui de 2018 et 2019.

Comme les années précédentes, **le nombre de candidats présents aux écrits est en baisse**, ce qui interroge sur l'attractivité du concours. La hausse des conditions de rémunération des élèves ingénieur et administrateur en 2021 permettra de déterminer si cette évolution a un effet positif sur le nombre d'inscrits et présents au concours et si c'est un critère déterminant.

Bien que le jury a pu retenir un nombre légèrement plus important de candidats admissibles que l'année 2019 (53 au lieu de 47), tout en abaissant le seuil d'admissibilité comparé à 2018 et 2019 (cf. *infra*), force est de constater que le niveau des candidats aux épreuves écrites et orales est en baisse et que le nombre de candidats admis est inférieur aux années précédentes.

Le jury s'est longuement interrogé sur les raisons de la **baisse des candidats admis**. Dans le cadre de cette réflexion, le jury a formulé des propositions d'adaptations des épreuves écrites et orales au CNFPT.

Concernant le nombre de candidats admissibles en hausse et **le seuil d'admissibilité en baisse**, il est constaté :

-que le nombre d'internes admissibles (33 en 2020) est quasi identique à celui de l'année 2019 (31) mais avec un seuil d'admissibilité en baisse (10,58 en 2020 comparé à 10,73 en 2019) pour pouvoir maintenir un nombre de candidats quasi similaire ;

-que, comme les années précédentes, le nombre d'externes admissibles est bien inférieur aux postes ouverts ; que le nombre de candidats externes admissibles était certes à la hausse (20 en 2020 et 16 en 2019) mais avec un seuil d'admissibilité à la baisse (10,25 en 2020 et 10,38 en 2019) ;

-que le jury a pris la décision de baisser les seuils d'admissibilité, comparé à 2018 et 2019, pour maintenir un nombre de candidats admissibles quasi identique aux années précédentes ;

-que les seuils d'admissibilité avoisinent les 10/20, ce qui ne dénote pas un bon niveau aux épreuves écrites.

Le niveau des écrits interpelle d'autant plus que, dans la vie professionnelle par le biais de divers supports écrits, il est attendu des catégories A de poser des problématiques, de construire des raisonnements, de mettre en perspective, d'argumenter, de hiérarchiser, de proposer des solutions..., tout en soignant la syntaxe, la grammaire et l'orthographe.

Dans leur grande majorité, **les dossiers écrits préparés par les candidats** dans le cadre des épreuves orales permettant au jury d'apprécier leur expérience et leur acquis **sont de bon niveau**. Ils ne sont certes pas notés ; cependant, la qualité de leur contenu et de leur présentation facilite l'entretien, et sa préparation, mené par les membres du jury. Il n'est pas à négliger par les candidats.

Il est à noter que les attendus du dossier écrit sont différents selon que le candidat soit interne ou externe. Pour les candidats internes, le contenu est succinct : le dossier est constitué de trois tableaux portant sur le cursus scolaire, la formation et l'expérience professionnelle.

Pour les candidats externes, le contenu du dossier est bien plus détaillé et nécessitant un travail plus approfondi et engageant par le candidat. Il comprend un CV détaillé, une note de quatre pages à minima retraçant les activités auxquelles le candidat a pris part ainsi qu'une lettre de motivation pour le concours d'ingénieur en chef.

Les épreuves orales sont constituées de :

-l'épreuve de mise en situation collective, elle-même décomposée en deux parties : un exercice collectif d'une durée de trente minutes (3 à 4 candidats) autour d'une question posée (a) ; et un entretien individuel d'une durée de 15 minutes (b) durant lequel le jury questionne le candidat sur la manière dont il a vécu l'exercice collectif ;

-l'entretien individuel devant le jury d'une durée totale de 45 minutes décomposée en 3 parties : 10 minutes maximum (c) consacrés à la présentation du parcours du candidat sans que le jury ne prenne la parole ; 20 minutes de questions réponses (d) ; les 15 minutes évoquées ci-dessus (b) consacrée à l'épreuve collective.

L'exercice collectif (a) a pour objet notamment de mesurer les capacités du candidat à s'inscrire dans une dynamique de groupe, à faire progresser la réflexion collective, à rebondir sur les propositions de son collègue, à traiter le sujet.

A une exception près, les candidats ont consacré les 30 minutes imparties pour tenter de répondre à la problématique posée. Les candidats, à des exceptions près, ont su s'inscrire dans une dynamique de groupe, respecter la parole et le temps de parole de chacun.

Cependant, force est de constater que :

- les candidats n'ont pas toujours pris le soin de bien relire le sujet ou de se prendre un temps de préparation et n'ont pas toujours traité le sujet ;

- la méthode utilisée par les candidats pour répondre à la question posée était millimétrée et trop parfaitement identique d'un groupe à l'autre ; le mode de l'auto-désignation de l'animateur était identique dans chaque groupe, effectué instantanément et sans donner lieu à des échanges entre les candidats ; chaque candidat restait dans le rôle qui lui avait été assigné par tirage au sort laissant peu de place de ce fait à la créativité et à l'interaction entre les candidats ; chaque candidat parlant à tour de rôle sans qu'un débat puisse s'installer ;

- les candidats connaissant la composition des groupes par avance avaient pu échanger voire expérimenter ensemble l'exercice collectif avant l'épreuve orale, ce qui ne pose pas de problème.

Le déroulé de cet exercice collectif a laissé perplexe le jury, même si celui-ci mesure sa difficulté. En caricaturant, rien n'est spontané, tout est identique. L'exercice à ce jour est trop lisse et formaté. Il est alors plus compliqué pour le jury d'examiner la posture du candidat dans un environnement collectif, or c'est ce qui est demandé au jury. Ce temps collectif permet cependant au jury de commencer à découvrir le candidat et sa personnalité avant l'épreuve orale individuelle.

Lors de l'épreuve orale individuelle consacré au **retour d'expérience de cet exercice collectif (b)**, les candidats ont pu, pas tous, plus ou moins bien, formuler leur point de vue sur cette expérience, donner un avis sur les interactions au sein du groupe, les points forts de leur intervention, ont pu défendre leur positionnement et le rôle joué de chacun. Il est à noter que certains candidats ont pu avec sincérité faire part des forces et des faiblesses de leur intervention, le débrief ayant pu ainsi modifier le point de vue du jury à l'avantage du candidat.

Cependant le jury a constaté un manque de préparation chez des candidats pour ce temps d'échange, certains semblant même pris au dépourvu, voire même étonnés, par les questions du jury lors de ce débrief. La formation, ou en tout cas la concentration des candidats, semble trop axée sur l'exercice collectif (a) et nettement moins sur le retour d'expérience (b) qui est cependant noté.

La présentation de leur parcours (c) est un exercice bien maîtrisé et bien préparé par les candidats qui ont, sauf à quelques rares exceptions, utilisé les 10 minutes allouées. Il est sans doute un peu trop formaté et trop long.

Quant à la **partie questions réponses (d) avec le jury**, le résultat est assez inégal. Le jury a été surpris par le manque de connaissances territoriales (budget, évolutions récentes de lois, compétences, outils de planifications, fonctionnement des administrations...) et de culture générale, et ce tant pour les candidats internes qu'externes. Trop nombreux sont les candidats qui ont des difficultés à appréhender d'autres types de collectivités que la leur, le fonctionnement des collectivités dans leur ensemble, d'autres champ de compétence que le leur. De grandes lacunes ont été constatées chez des candidats, y compris même dans leur champ de compétence et/ou sur des thématiques à connaître *a minima* par les cadres.

La curiosité, la recherche d'informations dans l'entourage professionnel, auprès de DGA/DGS, dans la littérature professionnelle semble faire trop défaut par les candidats. Les candidats sont trop dans une posture de technicien et pas assez dans une logique de futur A+.

Pour conclure, je remercie chaleureusement toute l'équipe du CNFPT de nous avoir proposé d'être membre du jury du concours d'ingénieur en chef, de leur disponibilité et de leur gentillesse, de nous avoir accompagnés durant cette session 2020 et plus particulièrement durant les deux semaines des épreuves orales.

Les heureux lauréats auront cette chance de rejoindre l'INET pour douze mois et de pouvoir ainsi approfondir et élargir leurs connaissances et de s'enrichir des expériences notamment des DGA et DGS rencontrés lors des stages.

Ce concours a été une aventure studieuse pour les candidats et une aventure riche et prenante pour les 8 membres du jury qui se sont pleinement investis au service du collectif et des candidats.

Je remercie Sophie Bricout-Granato, Ludovic Fagaut, Sabine François, Cécile Laurent, Rémy Le Saout, Jean-François Lovisolo, Sylvain Martin, pour leur sérieux et leur engagement, pour la qualité de nos échanges et de nos relations qui a permis au groupe d'être complètement disponible et centré sur sa mission.

Ketty COVEMAERKER

V. SUJETS DES EPREUVES ECRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Les sujets étaient communs aux deux voies d'accès externe et interne

1) Note de synthèse et de propositions visant à faire l'analyse d'un dossier remis au candidat portant sur un sujet technique à choisir parmi cinq options, au moment de son inscription

Ingénierie environnementale : *Politique environnementale, dispositifs et outils des régions.*

Les candidats ont semblé intéressés par le sujet dont le dossier était suffisamment riche et varié. Tous ne l'ont toutefois pas appréhendé correctement ce qui a permis de bien les départager grâce à un niveau de complexité qui nécessitait une certaine hauteur de vue ainsi qu'une analyse fine des différents angles d'approche. La mise en situation autour d'un cas réel remplit parfaitement son rôle : permettre de jauger la capacité du candidat à répondre à une commande technique et politique dans toutes les dimensions.

Le niveau global est plutôt faible. Seul ¼ des copies du concours externe a obtenu la moyenne. La connaissance du monde territorial et ses enjeux sont à parfaire. Le niveau est légèrement meilleur sur le concours interne où près de la moitié ont eu la moyenne. L'environnement territorial paraît mieux maîtrisé.

D'une manière générale, les candidats doivent veiller à mieux s'approprier la méthode et à bien déchiffrer le sujet pour parvenir à le problématiser. Sur la partie note de synthèse, les enjeux sont régulièrement bien perçus et les éléments clés du dossier identifiés. Pour autant, il faut que les candidats veillent à mieux structurer leur note et qu'elles soient construites avec des plans efficaces sans titres raccourcis. Il est aussi nécessaire qu'ils montrent une logique de démonstration. Pour la partie propositions, les candidats doivent surtout mieux gérer leur temps afin de mieux finaliser voire terminer cette partie. Les candidats sont invités à faire preuve d'originalité et de créativité dans les propositions qui sont faites et d'éviter de trop se cantonner aux aspects habituels de la conduite de projets.

Constructions publiques, gestion immobilière, énergie : *Les enjeux d'une gestion patrimoniale dynamique et du plan climat territorial dans une commune.*

Au vu de l'épaisseur du dossier et de la redondance de certaines informations, il était primordial pour les candidats d'adopter une stratégie de lecture, sous peine de tomber dans le piège de la gestion du temps. L'énoncé méritait que l'on s'y attarde afin de bien l'analyser : les candidats auraient ainsi évité l'écueil de développer des plans ne respectant pas la commande. Peu de copies sont parvenues à recenser de manière efficace et synthétique tous les facteurs incitant à revoir la politique de gestion du patrimoine ; notamment le facteur économique qui a été trop souvent sous-estimé par rapport au facteur environnemental.

La plupart des copies étaient relativement bien structurées et répondaient de manière satisfaisante à la commande. Toutefois, il existe encore quelques difficultés à bien contextualiser la rédaction par rapport aux enjeux de la collectivité et non pas à ceux de la nation.

Les correcteurs insistent sur la nécessité d'adopter un ton opérationnel et professionnel dans le cadre de cette épreuve, sous peine de fragiliser la crédibilité du travail rendu. Il est également primordial de bien gérer le temps imparti.

Aménagement des territoires, déplacements et urbanisme : *La mise en place d'une politique urbaine de Zéro Artificialisation Nette.*

Le sujet était bien adapté avec les enjeux du concours mais aussi avec l'actualité territoriale. Globalement, la note était rédigée de manière acceptable et intéressante. Toutefois, les candidats éprouvent de réelles difficultés à formuler des propositions qui soient à la fois stratégiques, opérationnelles et managériales. C'est pourquoi le niveau demeure moyen sur la partie note de synthèse et faible sur la partie propositions.

Cette épreuve est adaptée à ce concours car elle permet d'évaluer tant les connaissances que la posture des candidats.

Réseaux techniques urbains et infrastructures routières : *Les enjeux des partages des usages et de l'espace dans un projet de requalification du centre-ville.*

Le niveau global de cette option que cela soit en interne ou en externe est plutôt moyen avec des lacunes tant sur la note de synthèse que sur les propositions. Les candidats doivent parvenir à s'éloigner d'un développement théorique d'une démarche projet sans aucunes déclinaisons opérationnelles ni transversales. Une lecture et une analyse globales du sujet et du dossier permettraient aux candidats d'avoir une mise en perspective qui soit stratégique.

En veillant à mieux introduire le sujet, les candidats pourraient délivrer des plans qui soient davantage cohérents. Il est primordial que les candidats parviennent à mieux structurer leurs notes pour éviter une juxtaposition d'idées sans liens entre elles. Certains ont clairement eu des difficultés dans la gestion du temps : la partie sur les propositions en a alors pâti. Une attention particulière doit aussi être apportée à l'orthographe.

Certains candidats sont parvenus à bien exposer les enjeux avec des propositions pertinentes en menant une démarche projet tout à fait cohérente, avec une mise en perspective globale accompagnée d'un vision stratégique sans pour autant mettre en avant les volets managérial et transversalité. Les meilleures copies sont parvenues à aborder toutes les thématiques en ayant une rédaction fluide et une vision globale stratégiques. Les enjeux, le contexte et le plan sont bien posés avec des idées bien organisées. Enfin, les propositions démontrent une bonne prise en compte des éléments stratégiques, organisationnels et techniques.

Systèmes d'information et de communication : *Pilotage d'un projet de territoire connecté dans une EPCI.*

Le sujet était intéressant et bien dans l'actualité avec une contextualisation réaliste. Il était bien adapté à ce concours car il permettait aux candidats de proposer des réflexions stratégiques et organisationnelles plus que techniques. La thématique plutôt « facilitante » avec une commande claire ne présentait pas de complexité particulière. Les candidats internes l'ont mieux appréhendé : cette thématique étant probablement connue de tous.

Globalement, les candidats doivent mettre davantage en avant le système d'information et ainsi avoir une approche moins technique qui a tendance à mettre trop en avant la dimension informatique.

Le côté diagnostic attendu que permettait le sujet, n'a pas été atteint : il faut saisir l'opportunité de contextualiser afin de répondre au mieux à la commande. En prenant, en plus, la hauteur nécessaire, il est alors plus aisé de problématiser une question pour ensuite dérouler une réflexion stratégique.

Dans la seconde partie, les candidats doivent parvenir à se projeter pour que les propositions ne se résument pas juste à exposer une démarche en mode projet mais bien à formaliser des propositions qui soient organisationnelles et concrètes. La commande était pourtant clairement énoncée en ce sens et il y avait matière dans le dossier.

2) Composition portant sur une question de la société contemporaine

La démocratie donne-t-elle le pouvoir au peuple ?

Il s'agissait d'un sujet d'actualité plutôt classique qui pouvait être abordé sous différents angles ce qui donnait l'occasion aux candidats d'avoir des approches variées tout en puisant dans une culture élargie, classique et territoriale. Il était apte à favoriser le débat et ne présentait aucune difficulté particulière.

Ceux qui ont su puiser dans leur culture ont pu aborder le sujet avec pertinence mais globalement, le sujet n'a été traité que partiellement. Il est important pour cette épreuve que les candidats soient armés d'une culture générale solide mais aussi de bien maîtriser les fondamentaux afin de mettre en place une démarche argumentative pertinente tout en respectant la méthodologie de l'exercice. Il faut penser à bien définir les termes du sujet puis à fournir des exemples pertinents pour illustrer son propos.

Les candidats doivent éviter les copies beaucoup trop longues qui souvent attestent plus d'un bavardage que d'une réflexion approfondie ; tout comme ils ne doivent pas omettre la dimension conclusive : il faut répondre à la question posée. Sur certaines copies, le style est parfois un peu trop scolaire : les candidats doivent démontrer qu'ils ont la maturité d'un ingénieur en chef.

Un intérêt pour l'actualité et la curiosité sont des plus pour y parvenir. Faute de préparation suffisante, quelques-uns sont passés à côté avec des analyses qui sont restées trop vagues.

Cette épreuve pertinente a bien sa place dans la sélection des candidats : elle permet de déceler leur culture générale, leurs acquis sur les fondamentaux de la langue ainsi que leur motivation.

3) Note de synthèse et de propositions ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse d'un dossier portant sur une conduite de projet et soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale

L'engagement d'une démarche « qualité-accueil » certifiée au sein d'une collectivité.

Le sujet était intéressant et pleinement en lien avec des problématiques opérationnelles d'une collectivité. Malgré qu'il soit plutôt classique, il était pertinent et adapté aux objectifs et enjeux de l'épreuve et ne présentait aucune difficulté particulière. Le dossier joint contenait les éléments nécessaires à la réflexion, en particulier avec de nombreux exemples de collectivités.

Les candidats doivent apprendre à sélectionner et hiérarchiser les informations utiles du dossier, les enjeux et la mise en perspective des problématiques à traiter pour construire un raisonnement logique afin de proposer des solutions opérationnelles. Les éléments d'aide à la décision attendus et leurs impacts doivent aussi être mis en exergue. Certaines copies démontrent une méconnaissance des attendus de cette épreuve en plus d'un manque de méthodologie. Les candidats doivent lire et relire la nature de l'épreuve, la lettre de cadrage ainsi que les rapports du jury pour parvenir à maîtriser au mieux cet exercice et ses attendus. La note de synthèse est généralement mieux traitée que la partie propositions qui est souvent mal gérée. Il faut comprendre qu'un devoir global est attendu et non deux. Les deux parties doivent avoir un lien entre elles et une certaine cohérence entre elles. Deux parties qui ne se répondent pas, semblent artificielles. Il semble également que les candidats aient du mal à poser une réflexion quand il ne s'agit pas d'un sujet technique. Or, il faut avoir à l'esprit que les postes de ce niveau en collectivité supposent généralement un bon niveau d'analyse ainsi qu'une ouverture d'esprit. Il faut alors démontrer que l'on possède les attendus nécessaires pour exercer des missions d'encadrement et d'expertise au sein d'une collectivité.

Pour réussir au mieux, les candidats doivent concevoir une problématique d'ensemble, la respecter, effectuer des propositions opérationnelles dans une logique d'aide à la décision et parvenir à maîtriser le temps imparti pour l'épreuve. D'ailleurs, les meilleures copies sont celles qui ont eu une problématique clairement établie et suivie avec un style clair, facile à suivre, une orthographe acceptable et qui ont su faire des propositions argumentées et opérationnelles.

Cela demeure une épreuve sélective et pertinente permettant de valoriser la capacité du candidat à prendre connaissance d'une problématique déclinée dans le dossier et leur capacité à construire un projet. Pour certaines copies, on est loin du niveau attendu et la méthodologie n'est pas maîtrisée.

VI. EXEMPLES DE SUJETS TIRES AU SORT AUX EPREUVES ORALES

1) Concours externe

Mise en situation professionnelle collective

✓ Contexte

La Présidente de la métropole X souhaite établir un plan d'action offensif pour engager une rénovation massive des bâtiments et des logements sur son territoire.

Problématique proposée

Le directeur général des services vous demande d'établir un schéma patrimonial et un plan pluri annuel d'investissement associé.

Fonctions occupées par les candidats

Directeur ou directrice du patrimoine
Directeur ou directrice de l'urbanisme durable
Directeur ou directrice de la prospective
Directeur ou directrice de la communication

✓ Contexte

Un département souhaite mettre en place une contractualisation territoriale avec l'ensemble des EPCI de son territoire afin de mieux répondre aux besoins de ces derniers selon une clé de répartition financière à établir. Le sujet de l'aménagement du territoire par les biais des investissements structurels est effectivement abordé régulièrement lors des réunions avec les présidents de communautés de communes.

Problématique proposée

Le président vous demande de dégager un plan d'action.

Fonctions occupées par les candidats

Directeur ou directrice de l'aménagement, patrimoine et développement durable
Directeur ou directrice du développement territorial
Directeur ou directrice de la communication
Directeur ou directrice des systèmes d'information

✓ Contexte

Implanté dans un quartier particulièrement sensible, les locaux d'un CCAS font régulièrement l'objet de dégradations, au point que des grilles de sécurité ont dû être installées. De même les personnels, agents d'accueil et professionnels médico-sociaux, font régulièrement l'objet d'agressions verbales, de menaces, d'intimidations et parfois de tentatives d'agression physique. « Turn over » et « Burn out » des professionnels notamment de « front desk » fragilisent le fonctionnement du CCAS et constituent des risques psycho sociaux (RPS).

Problématique proposée

Le maire de la commune, président du CCAS, vous demande de lui faire une note de propositions susceptible de fonder un projet managérial de prévention du « mal être au travail ».

Fonctions occupées par les candidats

Directeur ou directrice des ressources humaines
Directeur ou directrice de l'action sociale
Directeur ou directrice de la proximité et de la citoyenneté
Directeur ou directrice de la tranquillité publique

Anglais :

« Google launches Waymo driverless robo-taxi service in Phoenix. », *Cyprus Mail*. 11 octobre 2020

« Nigeria's Access Bank grows its reach to Kenya. », *Daily Nation (Kenya)*. 30 octobre 2020

« TCS kicks-off goIT Education Program in CAR that will provide vital technology training for students. », *Manila Bulletin*. 20 octobre 2020

« Now is time to redesign the art of teaching », *The Mercury (South Africa)*. 5 octobre 2020

Espagnol :

« El 66% de los directivos españoles creen que su trabajo ha mejorado con la digitalización », *La Vanguardia*. 16 octobre 2020

« Cerrar la brecha digital, evitar el desastre », *El País*. 17 octobre 2020

« Lucha contra el cambio climático: de las palabras a los hechos », *La Razón*. 13 octobre 2020

Italien :

« Milano, ritirati monopattini Bird, Helbiz e Circ per regole non rispettate: "Troppo veloci" », *Corriere della Sera*. 9 novembre 2020

« Decarbonizzazione, Italia fra le "sette sorelle" che non si impegnano abbastanza », *La Stampa*. 9 novembre 2020

Arabe moderne :

بقاء أمريكا خارج «اتفاق باريس المناخي» أو عودتها إليه رهن بنتائج الانتخابات | القدس العربي 2020/11/05

2) Concours interne

Mise en situation professionnelle collective

✓ Contexte

Suite à l'événement récent de l'incendie de l'usine LUBRISOL qui a réactivé les traumatismes d'AZF et compte tenu de la présence actuelle de 3 sites classés « Seveso Seuil Haut » sur le territoire d'une grande agglomération, dans le cadre de la prévention des risques technologiques, et malgré la mise en place de plusieurs plans, la population reste inquiète, mais peu informée et mobilisée sur ces risques.

Problématique proposée

Le président de la métropole, vous demande de lui faire des propositions opérationnelles à court et moyen terme en matière d'optimisation des moyens et des dispositifs d'information et d'acculturation de la population à la prévention des risques technologiques.

Fonctions occupées par les candidats

Directeur ou directrice de l'environnement
Directeur ou directrice de la communication
Directeur ou directrice du développement économique
Directeur ou directrice des services à la population

✓ Contexte

Le vice-président d'une région s'interroge sur les tensions qu'occasionne régulièrement la réalisation d'équipements structurants sur le territoire (parcs éoliens, usine de méthanisation, rocares, bases de loisirs...).

Problématique proposée

L' élu vous demande de réfléchir à la mise en place d'une politique favorisant l'acceptabilité de ce type d'aménagement.

Fonctions occupées par les candidats

Directeur ou directrice de l'aménagement
Directeur ou directrice du développement économique
Directeur ou directrice de la transition écologique
Directeur ou directrice de l'évaluation et de la prospective

✓ Contexte

Une commune de 150.000 habitants veut s'engager dans la reconquête d'une friche urbaine très polluée, située aux abords de la gare et du centre-ville. Très impliqué par ailleurs dans la transition écologique de sa commune, le Maire souhaite encourager la construction d'un quartier bas-carbone.

Problématique proposée

La directrice générale des services vous demande de présenter un état des lieux du site et d'élaborer une proposition d'aménagement d'un quartier à faible impact carbone.

Fonctions occupées par les candidats

Directeur ou directrice des transports et de la mobilité
Directeur ou directrice du développement économique
Directeur ou directrice de l'aménagement du territoire
Directeur ou directrice des finances

Anglais :

« Coronavirus: NHS app will carry out contact-tracing, government admits - hours after saying it would not », *The Independent*. 21 septembre 2020

« Nabu launches free reading platform in Kenya. », *The Star (Nairobi, Kenya)*. 8 octobre 2020

« The trade war and Pakistan », *Pakistan Observer*. 13 octobre 2020

« A Biden victory positions America for a 180-degree turn on climate change », *The Washington Post*. 8 novembre 2020

Espagnol :

« ¿Es conveniente y rentable invertir en Startups? », www.laopiniondemalaga.es. 12 décembre 2019

VII. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

Concours externe et interne

Anglais

Sur le concours externe, la traduction est en général bien menée. Les candidats ont cependant parfois plus de difficultés à résumer et à commenter le texte proposé et ce de façon organisée. La capacité à répondre aux questions varie grandement en fonction du niveau d'expression de chacun.

Concernant le concours interne, le niveau d'ensemble, tant en langue qu'en culture générale ou bien encore concernant les connaissances dans des domaines plus techniques, semble peu élevé, à quelques exceptions près. Seuls de rares candidats sont préparés de manière correcte à cette épreuve. Quelques bonnes prestations cependant.

Espagnol

Les candidats ayant présenté cette épreuve étaient de niveau inégal. Ils ont malgré tout connaissance de la teneur de l'épreuve. Il est aussi à noter que tous ont démontré une grande volonté de s'exprimer dans la langue.

Italien

Les candidats se sont exprimés avec une certaine aisance. Quelques points de grammaire et de lexique à consolider. Un approfondissement des connaissances de l'aspect culturel serait également appréciable.

Arabe moderne

Un unique candidat motivé avec un bon niveau malgré quelques points de grammaire et de vocabulaire spécialisé à consolider.

DONNÉES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe 27 postes
Concours interne 18 postes

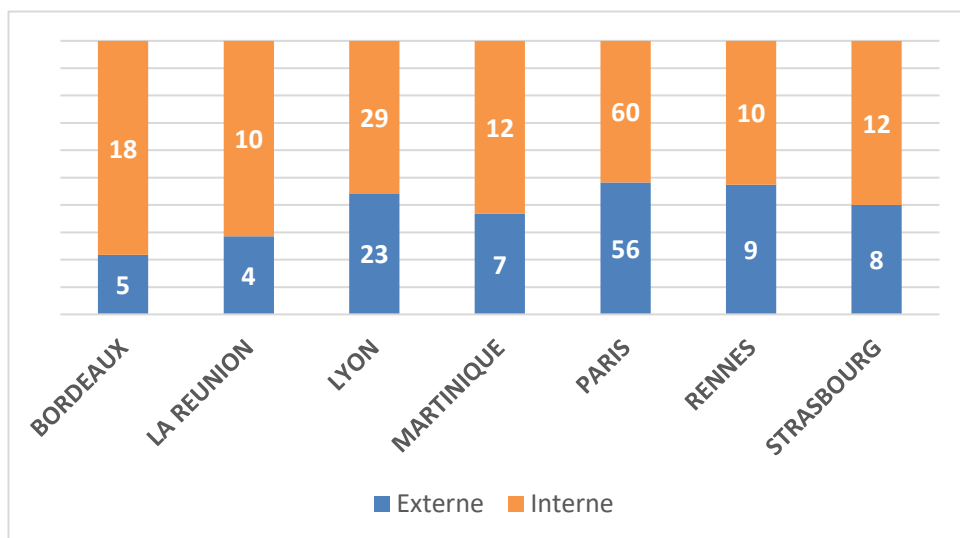
Soit un total de 45 postes

II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS

Candidats admis à concourir

L'étude de la recevabilité des candidatures, qui sélectionne les candidats admis à concourir, a été effectuée avant l'épreuve d'admissibilité par l'autorité organisatrice.

	TOTAL
BORDEAUX	23
LA REUNION	14
LYON	52
MARTINIQUE	19
PARIS	116
RENNES	19
STRASBOURG	20
TOTAL	263



Taux de présence pour la session 2020 : 69,6%
(concours externe : 65,2% - concours interne : 72,8%)

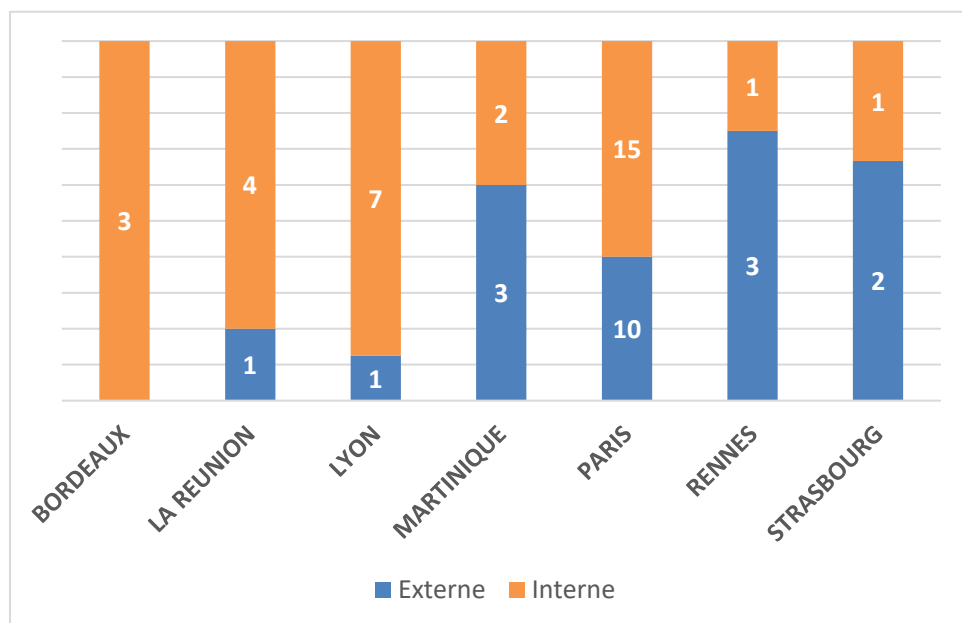
Comparaison avec l'année précédente :

En 2019, le taux de présence était de 59,9% (externe : 52% - interne : 64,9%). Le concours d'ingénieur en chef territorial conserve un haut taux de présence en 2020.

Par rapport à l'année précédente, le nombre de candidats admis à concourir et présents en 2020 est en baisse : -20,1% d'admis à concourir et -7,1% de présents. Cette baisse peut s'expliquer par le contexte sanitaire dû à la crise de la COVID 19.

Candidats admissibles

	TOTAL
BORDEAUX	3
LA REUNION	5
LYON	8
MARTINIQUE	5
PARIS	25
RENNES	4
STRASBOURG	3
TOTAL	53

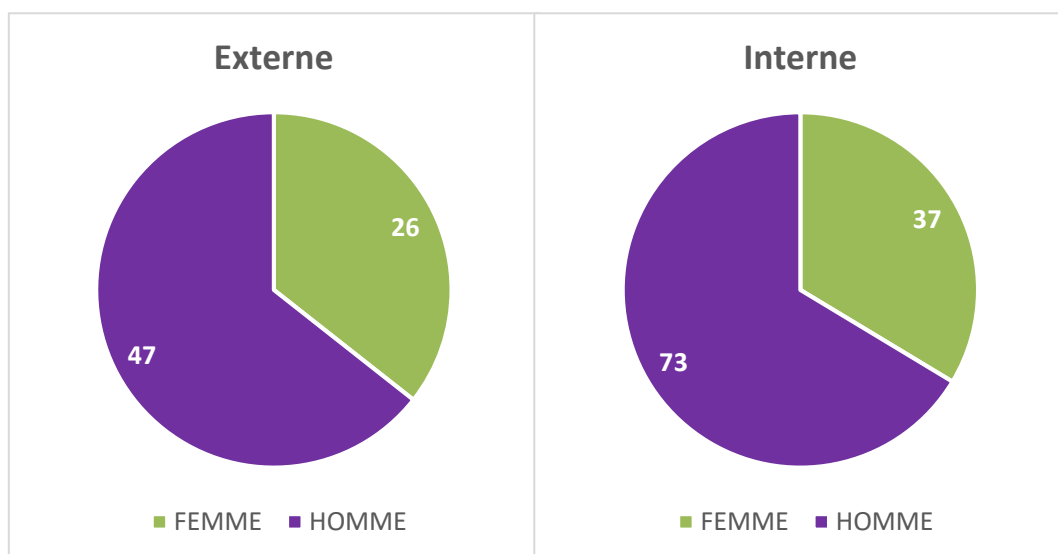


III. PROFIL DES CANDIDATS

GENRE

Candidats présents

	TOTAL
FEMME	63
HOMME	120
TOTAL	183



Présents - session 2020 : 34,4% de femmes et 65,6% d'hommes

Concours externe : 35,6% de femmes et 64,4% d'hommes

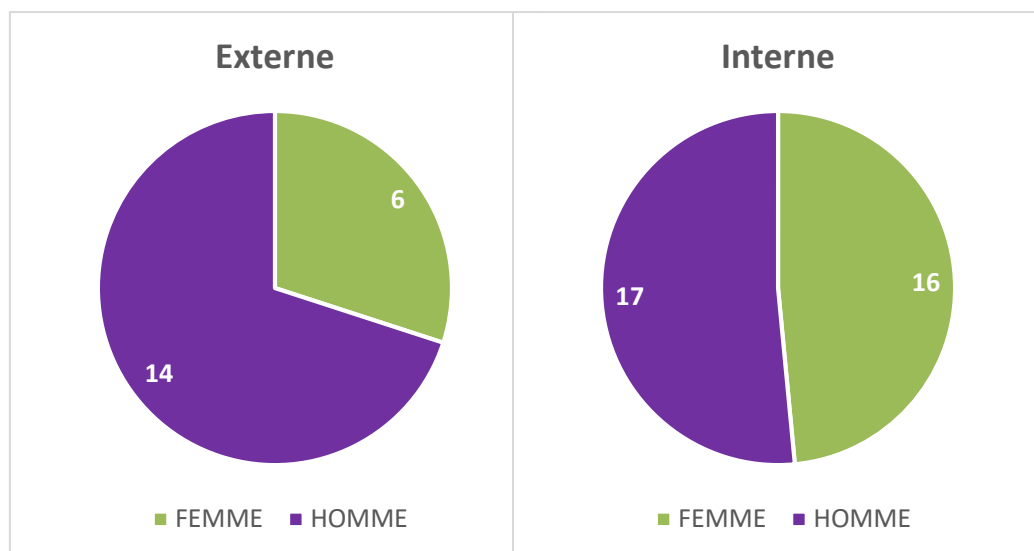
Concours interne : 33,6% de femmes et 66,4% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

En 2019, les hommes étaient également plus nombreux à se présenter aux deux voies de concours d'ingénieur en chef territorial (66%).

Candidats admissibles

	TOTAL
FEMME	22
HOMME	31
TOTAL	53



Admissibles - session 2020 : 41,5% de femmes et 58,5% d'hommes

Concours externe : 30% de femmes et 70% d'hommes

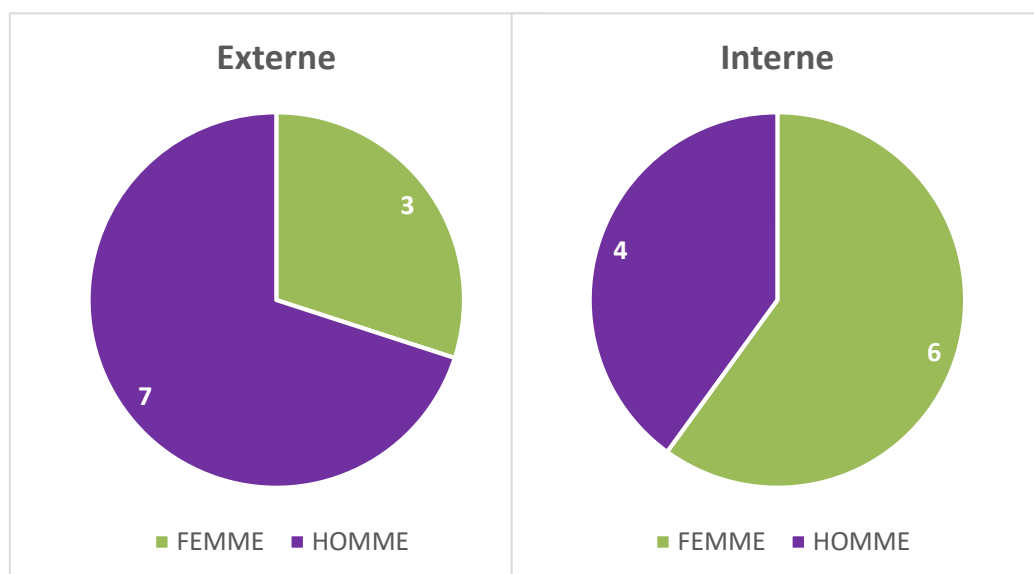
Concours interne : 48,5% de femmes et 51,5% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

En 2019, les hommes admissibles étaient également plus nombreux que les femmes sur les deux voies de concours (59,6%). A l'instar de la session 2020, l'écart entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes était plus important sur le concours externe (75% d'hommes) que pour le concours interne (51,6% d'hommes).

Lauréats

	TOTAL
FEMME	9
HOMME	11
TOTAL	20



Lauréats - session 2020 : 45% de femmes et 55% d'hommes

Concours externe : 30% de femmes et 70% d'hommes

Concours interne : 60% de femmes et 40% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

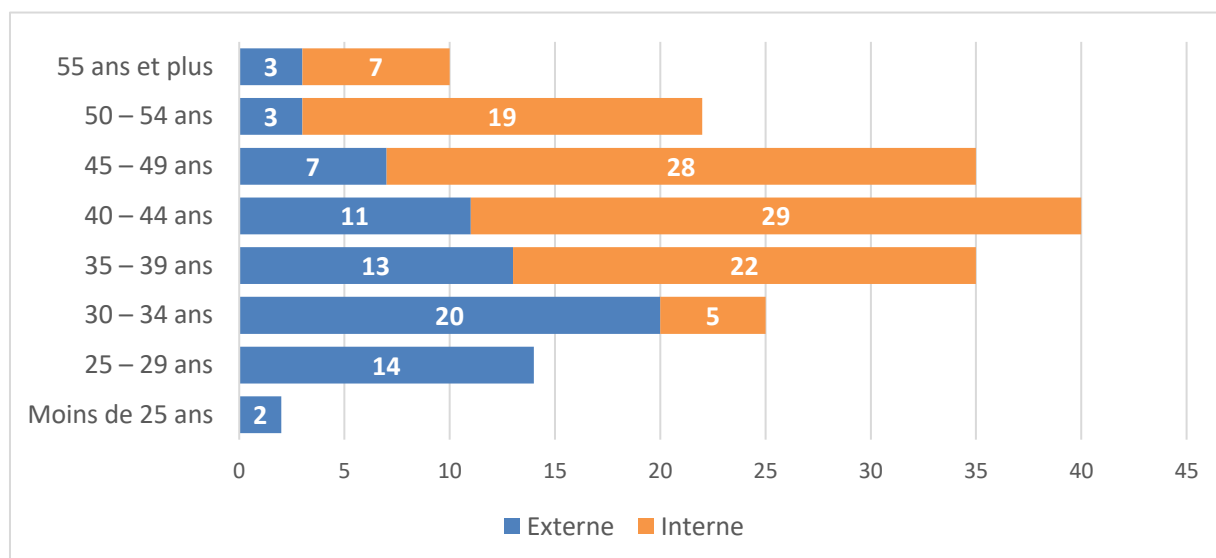
En 2019, les hommes lauréats étaient majoritaires sur les deux voies de concours (63%). L'écart entre le nombre de lauréates et le nombre de lauréats était plus important sur le concours externe (70% d'hommes) que sur le concours interne (53% d'hommes).

AGE

Le critère de sélection des candidats en externe est de posséder un diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur (CTI). Les candidats ont en majorité moins de 40 ans.

Le critère de sélection des candidats en interne étant l'ancienneté (7 ans de service public), les candidats, davantage expérimentés, ont en majorité plus de 40 ans.

Candidats présents

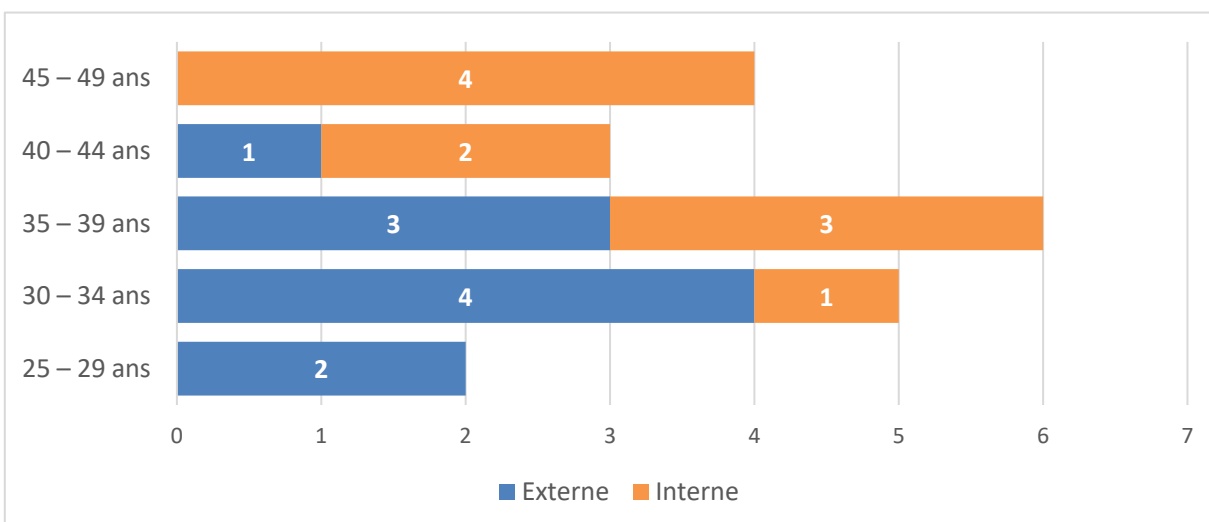


Présents – session 2020

Concours externe : les candidats issus de la tranche d'âge 30-34 ans sont majoritaires.

Concours interne : les candidats issus de la tranche d'âge 40-44 ans sont majoritaires.

Lauréats



Lauréats – session 2020

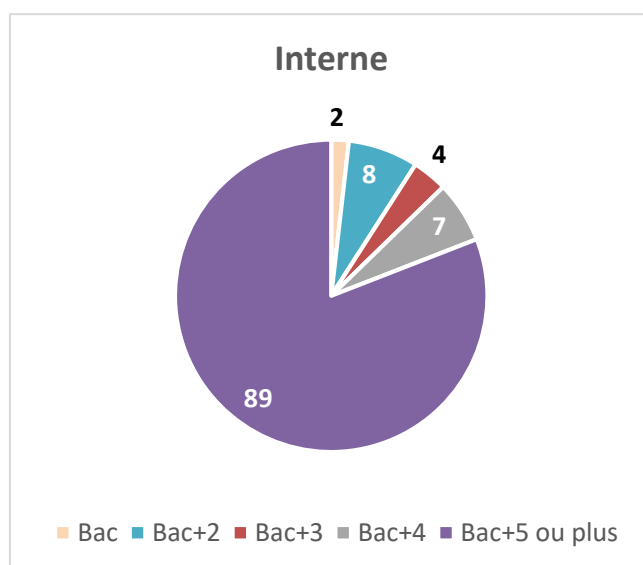
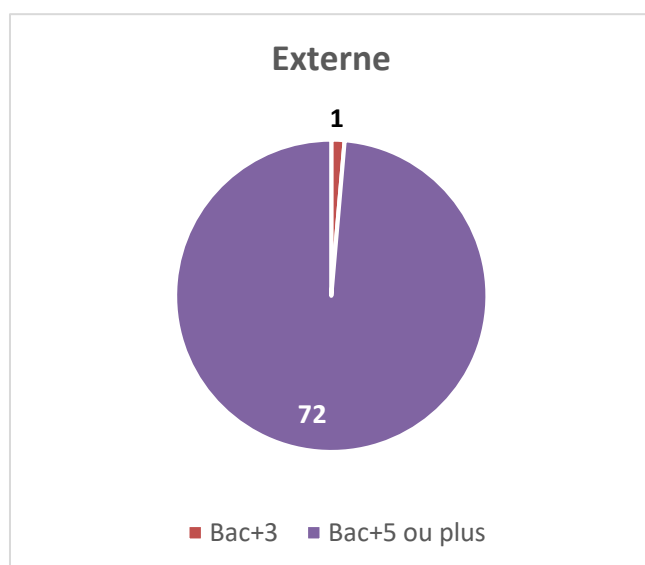
Concours externe : les lauréats issus des tranches d'âge 30-34 ans sont majoritaires.

Concours interne : les lauréats issus de la tranche d'âge 45-49 ans sont majoritaires.

NIVEAU D'ETUDES

Candidats présents

	TOTAL
Bac	2
Bac+2	8
Bac+3	5
Bac+4	7
Bac+5 ou plus	161
TOTAL	183



Présents – session 2020 : 88% de candidats diplômés Bac+5

Concours externe : 98,6% des candidats externe ont un diplôme Bac+5. Sur les 73 externe, 54 candidats ont un diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur (CTI), 2 candidats ont eu une décision favorable de commission d'équivalence des diplômes et 17 ont eu une dispense « mère/père de 3 enfants ou plus ».

Concours interne : si le critère de sélection au concours interne est l'ancienneté, les candidats à se présenter sont 80,9% à être diplômés Bac+5.

Lauréats

	TOTAL
Bac+5 ou plus	20
TOTAL	20

Lauréats – session 2020 : 100% de candidats diplômés Bac+5

Concours externe : l'ensemble des 10 lauréats ont un diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur (CTI).

Concours interne : l'ensemble des 10 lauréats sont diplômés Bac+5.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE

Candidats présents

	Externe	Interne	TOTAL
Auvergne Rhône-Alpes	7	11	18
Bourgogne Franche-Comté	1	5	6
Bretagne	2	3	5
Centre Val de Loire	1	3	4
Grand Est	5	8	13
Guadeloupe	4	4	8
Guyane	1	1	2
Hauts de France	8	8	16
Ile-de-France	26	21	47
La Réunion	1	8	9
Martinique	1	5	6
Mayotte	1	1	2
Normandie	2	4	6
Nouvelle Aquitaine	2	6	8
Nouvelle Calédonie	0	1	1
Occitanie	4	8	12
Pays de la Loire	2	1	3
Provence Alpes Côte d'Azur	5	11	16
Saint-Pierre-et-Miquelon	0	1	1
TOTAL	73	110	183

Lauréats

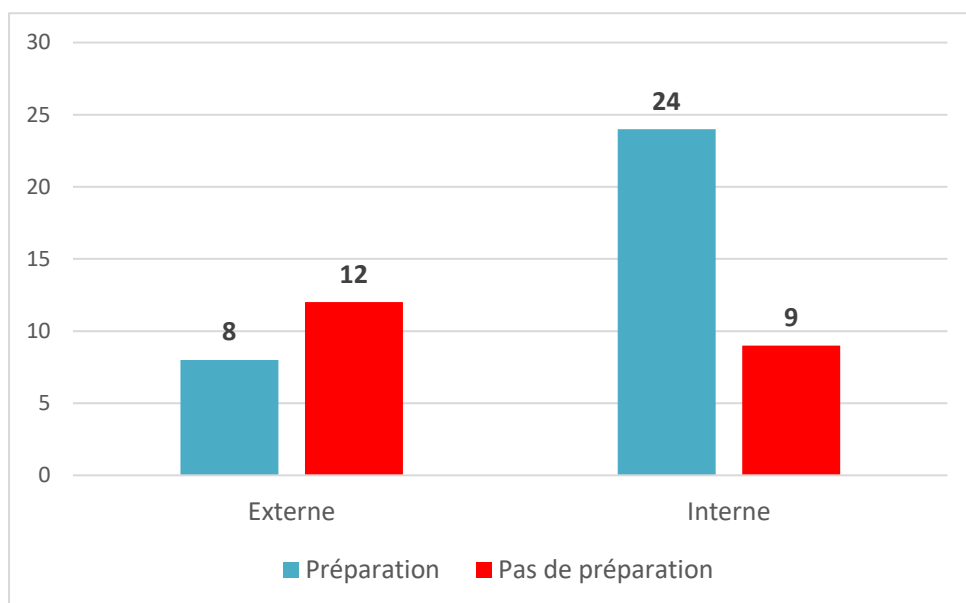
	Externe	Interne	TOTAL
Auvergne Rhône-Alpes	0	2	2
Grand Est	2	0	2
Hauts de France	0	1	1
Ile-de-France	6	2	8
La Réunion	0	2	2
Martinique	1	0	1
Nouvelle Aquitaine	0	1	1
Nouvelle Calédonie	0	1	1
Pays de la Loire	1	0	1
Provence Alpes Côte d'Azur	0	1	1
TOTAL	10	10	20

En 2020, les candidats présents et lauréats en provenance d'Ile-de-France sont majoritaires (25,7% de présents et 40% de lauréats). La région Ile-de-France était également la plus représentée en 2019.

PREPARATION SUIVIE

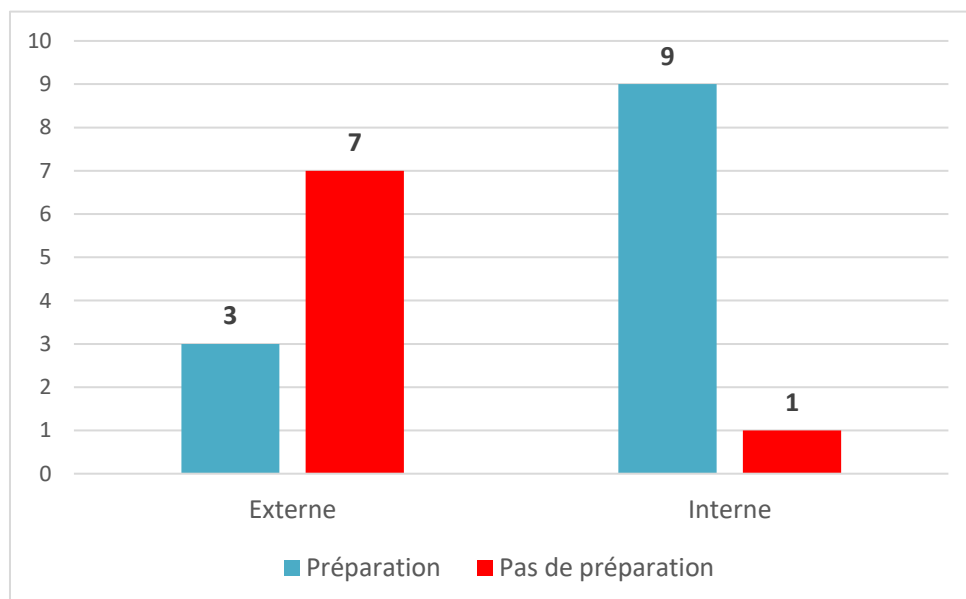
Candidats admissibles

60,4% des candidats admissibles au concours de 2020 ont suivi une préparation.



Lauréats

60% des lauréats au concours de 2020 ont suivi une préparation.



STRUCTURES D'ORIGINE – GRADES OU FONCTIONS (concours interne)

Candidats admissibles

Parmi les candidats admissibles au concours interne 32 sont agents de la fonction publique territoriale et 1 est agent de la fonction publique d'Etat.

La majorité des admissibles font partie du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux (12 ingénieurs, 17 ingénieurs principaux, 1 ingénieur hors classe). Parmi les 3 autres candidats admissibles se trouvent 1 rédacteur territorial, 1 technicien territorial et 1 inspecteur des finances publiques.

Lauréats

Les 10 lauréats sont fonctionnaires territoriaux.

Parmi les lauréats, 2 sont ingénieurs territoriaux, 7 sont ingénieurs principaux et 1 est rédacteur territorial.

IV. NOTES AUX EPREUVES

Epreuves d'admissibilité

Répartition des candidats selon le choix de l'option à l'écrit (1ère épreuve)

Option	Externe			Interne		
	Présents	Admissibles	Lauréats	Présents	Admissibles	Lauréats
Aménagement des territoires, déplacements et urbanisme	13	6	4	29	9	4
Constructions publiques, gestion immobilière, énergie	18	4	3	23	9	1
Ingénierie environnementale	19	5	0	21	7	3
Réseaux techniques urbains et infrastructures routières	15	4	3	17	3	0
Systèmes d'information et de communication	8	1	0	20	5	2

Notes obtenues par épreuves d'admissibilité

1^{ère} épreuve : Note de synthèse et de propositions portant un sujet technique (5 options)

	OPTION AMENAGEMENT DES TERRITOIRES, DEPLACEMENTS ET URBANISME (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,50	11,50	11,56	12,13
Note maximum	13	13	14	14
Note minimum	10	11	10	10

1 candidat au concours externe et 1 candidat au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve d'aménagement des territoires, déplacements et urbanisme.

	OPTION CONSTRUCTIONS PUBLIQUES, GESTION IMMOBILIERE, ENERGIE (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	14,13	14,50	12,83	14,50
Note maximum	16	16	14,50	14,50
Note minimum	12,50	12,50	10	14,50

Aucun candidat au concours externe ni au concours interne n'a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de constructions publiques, gestion immobilière, énergie.

	OPTION INGENIERIE ENVIRONNEMENTALE (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,70		13,50	13,83
Note maximum	15		16,50	16
Note minimum	11		10	11

6 candidats au concours externe et 2 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve d'ingénierie environnementale.

	OPTION RESEAUX TECHNIQUES URBAINS ET INFRASTRUCTURES ROUTIERES (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,25	11,67	13,67	
Note maximum	13,50	13,50	15	
Note minimum	10	10	12,50	

1 candidat au concours interne a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de réseaux techniques urbains et infrastructures routières.

	OPTION RESEAUX SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,50		12,60	13
Note maximum	9,50		13,50	13
Note minimum	9,50		11,50	13

Aucun candidat au concours externe ni au concours interne n'a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de réseaux systèmes d'information et de communication.

2^{ème} épreuve : Note de synthèse et de propositions soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale

	NOTE DE SYNTHESE			
	CONCOURS EXTERNE (coef. 4)		CONCOURS INTERNE (coef. 5)	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,58	12,20	11,95	13
Note maximum	16	16	15	15
Note minimum	9	9	8	9,50

1 candidat au concours externe et 3 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à la note de synthèse.

3^{ème} épreuve : Composition portant sur une question de la société contemporaine

	COMPOSITION SOCIETE CONTEMPORAINE (coef. 3)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,95	11,75	10,70	11,35
Note maximum	14,50	14	15	15
Note minimum	8	8	7	8,50

6 candidats au concours externe et 1 candidat au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à la composition.

Seuils d'admissibilité 2020

123 points soit une moyenne de **10,25 / 20** pour le **concours externe**
Soit 20 candidats admissibles

137,50 points soit une moyenne de **10,58 / 20** pour le **concours interne**
Soit 33 candidats admissibles

Epreuves d'admission

Répartition des candidats admissibles selon leurs choix de langues

Choix possibles pour les épreuves de langues :
Allemand, anglais, arabe moderne, espagnol ou italien

• **CONCOURS EXTERNE**

Epreuve orale obligatoire de langue vivante étrangère

Parmi les candidats au concours externe, 14 candidats ont choisi l'anglais, 3 ont choisi l'espagnol, 2 ont choisi l'italien et 1 a choisi l'arabe moderne.

• **CONCOURS INTERNE**

Epreuve orale facultative de langue vivante étrangère

Si les candidats du concours interne ont majoritairement choisi l'anglais (14 candidats), 1 candidats a choisi l'espagnol.

2 candidats admissibles au concours interne n'ont pas participé aux épreuves orales d'admission

Répartition des lauréats selon leurs choix de langues

- **CONCOURS EXTERNE**

Epreuve orale obligatoire de langue vivante étrangère

Les lauréats ont majoritairement choisi l'anglais (7 candidats). Les 3 autres lauréats ont choisi l'espagnol (2 candidats) et l'italien (1 candidat).

- **CONCOURS INTERNE**

Epreuve orale facultative de langue vivante étrangère

4 lauréats ont choisi l'anglais et 1 lauréat a choisi l'espagnol.

Notes par épreuves

1 ^{ère} EPREUVE D'ADMISSION : ENTRETIEN AVEC LE JURY (coef. 5)				
CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE		
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,68	13,45	8,39	12,30

1 candidat au concours externe et 4 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve d'entretien avec le jury.

2 ^{ème} EPREUVE D'ADMISSION : MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE COLLECTIVE (coef. 2)				
CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE		
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,75	12,60	8,29	12

1 candidat au concours externe et 3 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de mise en situation professionnelle collective.

3 ^{ème} EPREUVE D'ADMISSION : EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE (coef. 1)				
CONCOURS EXTERNE <i>Epreuve obligatoire</i>		CONCOURS INTERNE <i>Epreuve facultative</i>		
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,98	13,40	11,57	13,70

Notes moyennes par type de langues

- **CONCOURS EXTERNE** – épreuve obligatoire

	EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE	
	Admissibles	Lauréats
Anglais	12,46	12,43
Arabe moderne	13	
Espagnol	13,17	15
Italien	16,25	17

- **CONCOURS INTERNE** – épreuve facultative

	EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE	
	Admissibles	Lauréats
Anglais	11,04	12,38
Espagnol	19	19

Seuils d'admission 2020

221,50 points soit une moyenne de **11,08 / 20** pour le **concours externe**
Soit 10 candidats admis

229 points soit une moyenne de **11,45 / 20** pour le **concours interne**
Soit 10 candidats admis

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR

Certification ISO 9001/2015
Élaboration et organisation
des concours et examens pour le recrutement
des cadres A+ de la fonction publique territoriale

